



# Arche d'Alliance

N° 256 - juillet-août 2015 - 25<sup>ème</sup> année - Journal de la paroisse Saint-Wandrille du Pecq

## Merci !

Chers paroissiens, chers amis,

Cet éditorial est une excellente occasion pour vous remercier à nouveau de tout cœur de m'avoir offert ce magnifique ciboire à l'occasion de mes 15 ans de sacerdoce.

Le Conseil Pastoral avait retenu le 7 juin, jour de la Fête-Dieu, pour cet anniversaire : une date qui a le mérite de souligner le caractère central de l'Eucharistie dans la vie du prêtre.

Si l'eucharistie constitue « la source et le sommet de toute vie chrétienne »<sup>1</sup>, c'est particulièrement vrai pour la vie du prêtre dont le centre et la racine est constitué par la célébration de la sainte messe.

Dans les années qui ont suivi le Concile on s'est interrogé sur l'identité du prêtre. Saint Josémaria répondait ainsi : « Quelle est l'identité du prêtre ? C'est celle du Christ. Le Christ qui veut perpétuer son sacerdoce, l'unique sacerdoce, à travers ses ministres ». Effectivement, quand il administre les sacrements, le prêtre est le Christ lui-même ! C'est le Christ qui prononce les paroles de la consécration, c'est le Christ qui pardonne les péchés dans le sacrement de la réconciliation, c'est le Christ qui baptise, etc.

Précisément, la Fête-Dieu met au centre le Christ et non la personne du prêtre qui doit s'effacer derrière la



merveille de son sacerdoce. D'ailleurs ce que nous venons chercher quand nous venons à la messe c'est Dieu lui-même : la liturgie nous met au contact de Dieu lui-même.

Un ciboire est donc un objet idéal pour un anniversaire d'ordination. Il exprime l'importance que nous donnons au mystère de l'eucharistie. Il traduit le désir de chacun d'entre nous d'aimer d'avantage le Seigneur, car tout ce qui facilite la révérence pour le Saint-Sacrement, tout ce qui contribue à la beauté de la liturgie nous aide.

Nous avons dans l'église une statue du curé d'Ars.

On connaît la vie de ce saint prêtre

qui vivait dans une grande austérité, mais à qui rien ne semblait assez beau pour la célébration de la messe.

De la même manière, saint Josémaria faisait observer que les amoureux ne s'offrent pas des sacs de ciment. Ils choisissent ce qu'ils ont de mieux ! Nous aussi nous essayons d'offrir de belles choses au Seigneur.

Votre magnifique ciboire servira désormais chaque matin pour la célébration de la messe : dans votre cadeau aura lieu quotidiennement le miracle de l'eucharistie.

Quand le Conseil Pastoral a suggéré que nous fêtons ces 15 ans de sacerdoce, j'étais assez réservé car on fête habituellement les 25 ou les 50 ans d'ordination. L'argument décisif a été que cet anniversaire pourrait aider les jeunes à réfléchir à la question du sacerdoce. Je conclus donc ce petit mot en vous invitant à prier pour les vocations.

En nous confiant tous à la protection de la Vierge Marie, mère des prêtres et mère de l'Église, je vous remercie à nouveau de tout cœur.

**P. Henri du Vignaux**

1. Concile Vatican II, *Lumen Gentium* 11.

## Mgr Pierre d'Ornellas :

### « Vincent Lambert nous oblige à la réflexion »

PUBLIÉ DANS LE JOURNAL LA CROIX LE 12 JUIN 2015

*Après la publication de l'arrêt de la Cour européenne des Droits de l'Homme dans l'affaire Vincent Lambert, l'archevêque de Rennes, Mgr Pierre d'Ornellas, chargé des questions bioéthiques pour les évêques de France, revient pour La Croix sur cette décision de justice qui provoque un très vif débat. Il décrit la tension entre deux attitudes fondamentales : la protection de la vie et le respect de la liberté humaine.*

*Voici les **extraits les plus significatifs** des réponses de Mgr d'Ornellas aux questions du journaliste du quotidien. On peut lire l'intégralité des questions/réponses sur le site de la conférence des évêques de France ([www.eglise.catholique.fr](http://www.eglise.catholique.fr))*

**D**ans le cas précis de Vincent Lambert, beaucoup de chrétiens se demandent si la décision autorisant l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation est bonne, d'un point de vue éthique, ou non. A contrario d'autres se demandent s'il est « humain » de le maintenir en vie. Qu'en est-il ?

Plutôt que de poser un tel dilemme, il est préférable de se demander sereinement ce qui est « humain » vis-à-vis de Vincent Lambert, d'autant plus qu'il est entièrement confié aux soignants et à ses proches. Le regard « humain », c'est considérer toute vie humaine comme un bien précieux, quelles que soient ses vulnérabilités.

Le fait même que cette vie existe s'impose comme un signe de transcendance : elle nous dépasse. Nous sommes face à une personne vivante ! Et plus elle est vulnérable, plus nous avons à la soutenir, à la protéger. Il est donc normal de nourrir et d'hydrater notre frère, même si c'est de manière artificielle.

**L'une des questions vivement débattues est la volonté de Vincent Lambert. Quel regard poser sur la volonté d'un patient dans un tel cas ?**

Si Vincent Lambert, en prévision d'un éventuel état végétatif, avait clairement exprimé sa volonté de ne pas subir de traitements, en connaissant la distinction entre ceux qui luttent contre la maladie et ceux qui, comme l'hydratation et l'alimentation, correspondent à un besoin naturel, il aurait été juste de



respecter cette liberté fondamentale.

En exprimant cela, il n'aurait pas choisi le suicide, mais aurait demandé de ne pas subir de traitements jugés par lui disproportionnés, pour choisir de laisser venir naturellement la mort suite au traumatisme subi.

En l'occurrence, il y a un vrai débat : douze juges de la CEDH estiment que l'on peut connaître sa volonté, d'après les propos de sa femme et d'autres proches. Mais cinq autres magistrats affirment que dans une telle situation, il est impossible de la conjecturer, et que devant l'enjeu de la décision à prendre il faut connaître cette volonté de façon certaine.

Quoi qu'il en soit, deux attitudes sont fondamentales : la protection de la vie de l'être humain, et le respect de la liberté humaine. Cela signifie que lorsqu'une personne choisit de ne pas subir des traitements qu'elle juge inutiles ou disproportionnés, il faut respecter sa liberté.

**Qu'entendez-vous par « respecter sa liberté » ?**

Bien sûr, on doit vérifier que la personne peut prendre une décision, qu'elle n'est pas profondément dépressive, qu'elle est éclairée, qu'elle reconnaît les conséquences de son choix. Cela signifie aussi l'accompagner, entre le moment où elle exprime sa volonté et celui où elle va mourir, en lui prodiguant des soins adaptés de telle sorte qu'elle demeure la plus apaisée possible, en soulageant sa souffrance et en réconfortant sa famille.

**Si Vincent Lambert n'a plus de conscience, comme l'affirment certains neurologues, n'est-il pas préférable de cesser l'alimentation et l'hydratation ?**

Comme cela a été dit au cours du débat parlementaire sur la fin de vie, ce n'est pas parce que nous ne pouvons pas saisir des expressions de la conscience, qu'il n'y a pas de conscience. La conscience ne se réduit pas à ses manifestations par les sens où par la neuroimagerie. Dans le cas de Vincent Lambert, il est précisé qu'il n'y a pas d'encéphalogramme plat, même si certaines parties du cerveau sont très abîmées.

Ne connaissant pas le dossier médical, je fais confiance au chef de service et aux trois médecins qui, après un minutieux examen de Vincent Lambert, ont remis leur rapport au Conseil d'État. En tout cas, l'argument de l'utilité ou de l'inutilité d'une vie est irrecevable, comme celui d'une vie qui, à un moment donné, perdrait sa qualité de vie humaine.

## *Aimer conduit à prendre soin de la personne fragilisée.*

### **Est-il difficile pour l'Église d'avoir une parole de principe sur un cas individuel ?**

L'Église rappelle un principe simple, qui s'applique à chaque cas : aimer la personne vulnérable. Au nom de cet amour-là, il est nécessaire d'acquérir la compétence pour trouver l'acte médical bienfaisant. Cet acte doit être adapté au bien de la personne vulnérable dans sa situation.

Aimer conduit à prendre soin de la personne fragilisée.

Cela signifie un accompagnement dans toutes les dimensions de son existence : son droit à la vie, à la relation, à la liberté, à l'accompagnement y compris dans les questions métaphysiques et religieuses qui l'habitent.

Et donc, aussi, le devoir de l'accompagner, en respectant sa conscience, dans son passage vers la destinée éternelle, sans provoquer délibérément sa mort. C'est en prenant en compte tous ces éléments qu'il est possible d'exercer un discernement éthique, au cas par cas.

Si les personnes chargées de prendre une décision interrogent l'Église, cette dernière

peut essayer de réfléchir avec elles, afin de les aider dans le discernement de leur conscience. Mais l'Église ne se substituera jamais à ceux qui prennent une décision.

### **Quel message l'Église adresse-t-elle aux soignants qui sont confrontés à de telles situations ?**

D'abord, je salue la méticulosité mise en œuvre par l'équipe médicale autour de Vincent Lambert. Avant de prendre une décision, il y a eu le temps, la consultation des proches, de confrères médecins, au-delà de ce que la loi imposait.

À travers cela, je vois la volonté d'un médecin qui, essayant d'écouter le plus possible les parties en présence, ne cherche pas à se défaire de sa responsabilité.

Un médecin n'est jamais totalement sûr d'avoir pris la bonne décision. Mais il faut bien qu'il en prenne une, et il doit le faire du mieux qu'il peut, en ayant toujours en tête un « doute éthique » mais aussi la belle responsabilité d'assumer sa décision. Et la volonté d'être toujours au service de la personne.

## Inscriptions au catéchisme

Pour les enfants de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 elles auront lieu :

- ▶ **Les mercredis 2 et 9 septembre : de 10h à 12h et de 17h à 19h** au presbytère
- ▶ **Le samedi 5 septembre, de 10h à 17h** au forum des associations du Pecq (à notre stand, sur le stade Louis Raffegau, Bd de la Libération, rive droite)
- ▶ **Les dimanches 6 et 13 septembre**, après les messes de 9h30 et 11h, à l'église

Après ces dates, s'inscrire directement auprès de la responsable du catéchisme au : 01 39 76 38 07 ou en téléphonant à la paroisse au 01 34 51 10 80.

Pour les nouveaux, apporter le livret de baptême.

### **Important : on peut s'inscrire sans être baptisé !**

Le catéchisme aura lieu le mercredi en début d'après-midi de 14h à 15h et de 15h à 16h et le samedi matin de 10h à 11h et de 11h à 12h.

Nos portes vous sont ouvertes, nous vous attendons.

## Arche d'alliance

### Journal de la paroisse Saint-Wandrille

1, avenue du pavillon Sully

78230 Le Pecq

Tél. : 01 34 51 10 80

[www.pswlepecq.fr](http://www.pswlepecq.fr)

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bernard Labit

#### ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

Henri Cholet, Maryse Delort, François Dubrule, José Juanico, Bernard Labit, Eleonora Niwinski, Jacqueline et Pierre Pinchon, Madeleine Russocka, Père Henri du Vignaux.

Prochaine réunion de l'équipe de rédaction

(ouverte à tous) :

le vendredi 28 août à 14h

au presbytère

ISSN : 2117-5659 Dépôt légal : à parution

## Saint du mois

### Sainte Marie - Madeleine



Fêtée le 22 Juillet (1er siècle)

L'Évangile nous fait connaître les apôtres mais aussi les autres disciples qui suivaient Jésus.

Marie, une Galiléenne originaire de Magdala, en fait partie. Elle, que Jésus avait libérée de « sept démons » lui est restée fidèle jusqu'au bout. Témoin de sa mort, elle est aussi la première à recevoir le message du Ressuscité.



Du coup, elle fut surnommée parfois l' « apôtre des apôtres ». Son culte est actif en France, notamment, à la Sainte-Baume (Var) et à Vézelay (Yonne)

H.C.

## Journée de la Vie - Quête AFC

L' Association Familiale Catholique du Pecq, de Marly-le-Roi et leurs environs remercie les personnes qui ont donné à la quête réalisée à la sortie des trois messes dominicales de Saint-Wandrille le jour de la fête des mères, le 31 mai dernier.

Comme l'an passé, cette quête a permis de récolter 300 euros.

Cette somme sera reversée intégralement aux associations Mère de Miséricorde, Magnificat et Maisons Tom Pouce, qui aident des mamans seules à préparer la naissance de leur enfant.

F.D.

## PRÉPARATION AUX SACREMENTS

### Baptême des petits enfants

Prendre rendez-vous avec M. le Curé 3 mois avant la date souhaitée.

### Mariage

Prendre rendez-vous avec M. le Curé 12 mois avant la date souhaitée.

Être baptisé, être confirmé : c'est possible à tous les âges de la vie.

Faites-vous connaître au presbytère.



### Chers Paroissiens,

L'équipe de l'Arche d'Alliance au grand complet vous souhaite de bonnes vacances et vous rappelle que pendant les mois de juillet et août il y a **une seule messe les week-end : le dimanche à 10h.**

**N.B. Pas de messe en semaine du 29 juillet au 22 août.**

## 15 août : pèlerinage à ND de la Mer

Le traditionnel pèlerinage à Notre-Dame de la Mer, proposé à tous ceux qui souhaitent fêter en diocèse l'Assomption de Marie autour de notre évêque aura lieu pour la 13e année consécutive.

Pour le Doyenné de St-Germain, 3 départs possibles et 3 contacts pour s'inscrire :

- ▶ Marly | Le Pecq - église St-Thibaut 01 39 59 49 00  
[secretariat@marly-catholique78.fr](mailto:secretariat@marly-catholique78.fr)
- ▶ St-Germain, église St-Léger 06 20 35 43 85  
[macaguesse@hotmail.com](mailto:macaguesse@hotmail.com)
- ▶ Chambourcy, collège A. Derain 06 08 49 88 53  
[filippinidenise@gmail.com](mailto:filippinidenise@gmail.com)

Messe à la collégiale de Mantes à 10h, puis départ en car vers Blaru où l'on pique-nique et enfin marche de 5km (ou en car) jusqu'à ND de la Mer, vêpres et retour en car à Mantes.

Chaque année le pèlerinage rassemble près de mille personnes.

## Carnet paroissial

### Ils nous ont quittés

Jean GONON Bernadette LE NEZET  
Jeanine ROUMILLY

### Ils ont été baptisés

Louis SANCHEZ Maxence VINCENT  
Charlotte DE CARNÉ Callista FORTIN  
Apolline et Antoine RÉGEARD

### Ils se sont mariés

Christelle VERDIER et Nicolas DUPONT